

Fourniture en gros de réseaux d'accès ouverts

Introduction

Les objectifs sont souvent ambitieux quand le gouvernement propose l'établissement d'un réseau de gros unique (Single Wholesale Network – SWN) ou d'une fourniture en gros de réseau d'accès ouvert (Wholesale Open Access Network – WOAN) plutôt que de miser sur les réseaux mobiles concurrents pour offrir des services à large bande dans un pays. Les promesses d'une meilleure couverture, d'une plus grande concurrence, et par conséquent, des prix plus abordables sont faites aux citoyens. Cependant, les recherches démontrent que sur les cinq pays ayant

initialement envisagé cette option, seul le Rwanda a effectivement déployé un réseau. Toutefois, il apparaît que le réseau n'a pas été à la hauteur de ses promesses.

Les leçons de ces cinq pays devraient servir d'exemples à d'autres pays qui envisagent de suivre cette voie.* Elles mettent en exergue les véritables enjeux liés aux SWN et WOAN, et sont une sonnette d'alarme pour ces régulateurs qui les considèrent comme une alternative aux approches traditionnelles éprouvées concernant le déploiement des réseaux.

La position de la GSMA

Certains partisans soutiennent que ces réseaux offriront une plus grande couverture que la concurrence inter-réseaux sur le marché. Cependant, ceux qui défendent cette assertion font souvent abstraction du fait que la mise en place de ces réseaux – RGU ou RAOG – requiert des subventions publiques importantes et d'autres formes de soutien qui ne sont

généralement pas mises à la disposition des opérateurs concurrents. La GSMA estime que la concurrence entre réseaux peut et va assurer une couverture par les réseaux mobiles. Dans les zones où l'établissement des réseaux n'est pas rentable, il existe d'autres approches. Celles-ci incluent le partage volontaire de réseau, ce qui peut faciliter la couverture dans un secteur donné.

^{*} Voir aussi, Le rapport de Frontier Economics pour la GSMA : Evaluer le cas du Réseau de gros unique dans le domaine des communications mobiles, disponible sur http://www.gsma.com/publicpolicy/assessing-the-case-for-single-wholesale-networks-in-mobile-communications



Alors que les technologies mobiles sont généralement développées à l'échelle internationale, la rapidité

avec laquelle elles deviennent accessibles aux consommateurs dépend des politiques nationales et des structures du marché. Dans la pratique, les réseaux de gros mandatés par les gouvernements ont été beaucoup plus lents à élargir la couverture, procéder aux mises à jour et intégrer les nouvelles technologies comme la 3G et la 4G, et ils ne peuvent susciter que moins d'innovations que la concurrence inter-réseaux.

Recommandation

La GSMA recommande des consultations approfondies avec toutes les parties prenantes incluant un examen des tentatives passées et la manière dont chaque objectif clé pourrait être atteint en utilisant les structures existantes du marché avant d'adopter une autre stratégie.

Résumé par pays

	Kenya	Russie	Rwanda	Mexique	Afrique du sud
RGU déployé	Non déployé	Lancement et échec du plan de Réseau de gros quasi-unique.	Déployé en 2014	Retard dans le déploiement, mais il a été annoncé en novembre 2016 que le Consortium Altán mettra en place le réseau.	Publication en octobre 2016 du livre blanc exposant en détail l'approche.
Disponibilité	×	Yota – l'opérateur de gros est resté uniquement dans les zones urbaines.	Les objectifs de couverture de la 4G ne sont pas encore atteints, bien que des progrès aient été réalisés.	Retards importants dans le déploiement qui aurait dû commencer en 2014.	?
Accessibilité	X	Pas de visibilité sur la tarification.	Faible utilisation éventuellement à cause des prix élevés sous-entend que les objectifs d'accessibilité ne sont pas encore atteints.	?	?
Concurrence de détail	×	La concurrence de détail ne s'est jamais concrétisée car les opérateurs de réseaux n'étaient pas en mesure de parvenir à un accord.	Pas de nouveaux MNVO – la concurrence en matière de téléphonie mobile reste actuellement inchangée.	?	?
Efficacité	×	L'échec de cette initiative signifie que les opérateurs ont déployé leurs propres réseaux 4G qui se chevauchent.	Pour l'instant, rien n'indique que les RGU ont eu une incidence sur l'efficacité.	?	?



Les efforts en vue de la mise en place du RGU n'ont pas progressé à cause des difficultés dans le processus de négociation avec un certain nombre des parties prenantes. Ces difficultés illustrent à quel point le modèle du RGU est compliqué.

Initialement, un réseau a été proposé dans le cadre d'un partenariat public-privé au Kenya pour accélérer le déploiement des services LTE (Evolution à long terme). En vertu de ce cadre, le gouvernement fournirait le spectre, et les entreprises privées déploieraient et exploiteraient le réseau de gros. Les

plans initiaux indiquaient qu'un consortium LTE devrait couvrir 98% de la population.

Cela n'est jamais arrivé. Bien qu'aucune annonce officielle n'ait été faite, le plan semble avoir été abandonné depuis. Cela est confirmé à la fois par l'absence de la mention du réseau dans le Projet de politique des TIC et les documents cadres récemment publiés, et par la récente affectation du spectre de 800MHz aux opérateurs mobiles existants qui ont depuis commencé le déploiement des services à large bande en utilisant ce spectre.



Mexique

Le déploiement a été retardé à plusieurs reprises.

L'incapacité du Mexique à lancer son projet met aussi en évidence certains enjeux. Sur les 21 premiers soumissionnaires qualifiés, la plupart ont fait face aux problèmes liés à l'analyse de rentabilité. En outre, les multiples retards ont forcé le régulateur du pays à revoir à la baisse ses ambitions en matière de financement et surtout de couverture.

Dans un premier temps, le Mexique a apporté des modifications constitutionnelles pour tenter de promouvoir la concurrence dans les marchés des télécommunications et de la radiodiffusion. Dans le cadre de cet effort, on a proposé le déploiement d'un réseau public partagé pour fournir l'accès à large bande et les services de télécommunications mobiles. Le déploiement aurait dû débuter en 2014 et être opérationnel en 2018. En mai 2015, le gouvernement a annoncé que l'objectif en matière d'investissement a été réduit de \$ 10 milliards à \$ 7 milliards et le nombre estimé des tours cellulaires sera de près de 12.000 au lieu de 20.000.

Avec juste un soumissionnaire en lice, le gagnant a été annoncé en novembre 2016. Le Consortium Altán aura accès à 90 MHz du spectre contigu dans la bande de 700 MHz pour mettre en place un réseau de gros LTE.



Rwanda

Le réseau est opérationnel, mais pas à la hauteur des attentes.

Le réseau LTE du pays a été lancé comme prévu en fin 2014 dans la capitale Kigali. Le projet est un partenariat public-privé entre le gouvernement et l'opérateur coréen KT. Cependant, lancer un réseau n'est que la première étape. Il est encore peu probable que le gouvernement atteigne les objectifs concernant la couverture, le prix et la concurrence.

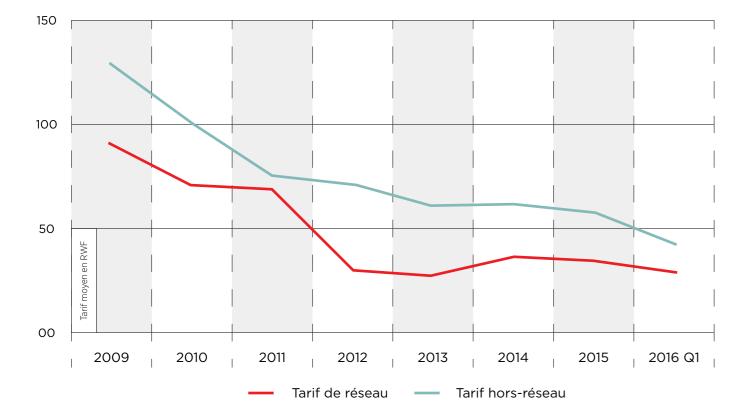
En juillet 2016, le réseau était disponible dans 25 (sur 30) districts avec une couverture de la population estimée à environ 30 pourcent. Le progrès actuellement réalisé en termes de couverture laisse supposer qu'il est peu probable que l'objectif initial de couverture de 95% sera atteint à la fin de 2017.

Jusque-là, le taux d'utilisation semble être limité. Un échec attribuable au coût des services.

En plus, rien n'indique que les services mobiles à large bande sont devenus plus abordables en dépit de l'intervention du gouvernement, d'après les données sur les sites web des régulateurs. Ce qui contraste avec les coûts de services vocaux, qui ont baissé au cours de la même période.

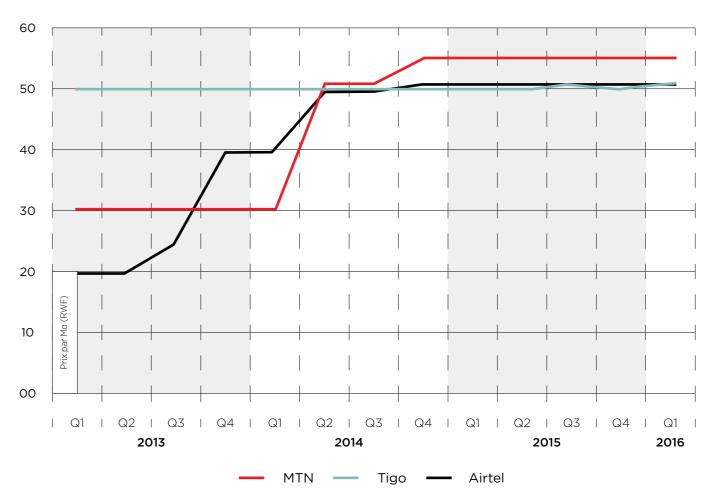
Les négociations commerciales ont fixé les prix de gros. Ils sont revus deux fois par an. Tout au long de la durée de vie du réseau, il y a eu plusieurs réductions significatives des prix de gros. Mais, cela ne s'est pas traduit de façon régulière par une baisse des prix de détail.

Tableau 1.Evolution des services vocaux au Rwanda



Source: Statistiques et Information sur la tarification de la RURA dans le secteur des télécoms en mars 2016 http://www.rura.rw/index.php?id=83

Tableau 2.Prix par Mo - Services mobiles à large bande



Source: Publications trimestrielles de la RURA - Statistiques et informations sur la tarification dans le secteur des télécoms NB: Le site web du régulateur ne semble pas fournir les informations sur la manière dont cette mesure de prix a été calculée.

Afin d'assurer la fourniture au détail des services de gros qu'ils achètent auprès de KT, les MNO sont enclins sur le plan commercial, sans toutefois y être obligés, à promouvoir les services 4G, bien que depuis aucun spectre 4G ne sera attribué aux MNO. S'ils veulent fournir la 4G, cela doit se faire à travers le réseau

KT. Bien que la promotion des services 4G de KT se fasse via les activités de vente au détail des MNO, la perception du marché est que les MNO eux-mêmes sont responsables aux yeux des consommateurs pour toutes les questions liées à la couverture et la qualité des services 4G.





Russie

L'initiative a échoué vu que les opérateurs n'ont pas pu parvenir à un accord.

En Russie, Scartel (sous la marque Yota) s'est vu attribué 40MHz du spectre dans la bande 2,6 GHz et délivré la première licence pour offrir les services LTE, à la condition que l'accès de gros soit fourni aux autres opérateurs mobiles.

Cependant, cette initiative a échoué étant donné que les opérateurs n'ont pas été en mesure de trouver un accord et chacun a suivi sa propre voie concernant la LTE, après avoir apparemment insisté sur le choix de son propre fournisseur. Le principal enjeu était que

le gouvernement avait permis à Yota d'être à la fois grossiste et détaillant limitant ses incitations à offrir les conditions attrayantes de la vente en gros aux autres opérateurs avec lesquels il serait en concurrence au niveau de la vente au détail.

Il semble qu'un plan révisé pour un véritable RGU (semblable à celui du Rwanda ou Mexique) avait aussi été rejeté après le déploiement des services LTE par les opérateurs mobiles russes.



Afrique du sud

Le dernier projet à plus grande échelle vient avec des risques accrus.

Les efforts renouvelés récemment du gouvernement sud-africain vont au-delà de ce que les autres pays ont osé, en utilisant toutes les bandes du spectre.

Un livre blanc publié en octobre propose la création d'un RAOG en Afrique du sud et, dans ce cadre, il envisage des changements importants aux politiques d'accès et à l'octroi de licence de spectre.

Il propose un consortium public-privé pour développer un réseau sans fil à accès ouvert. Le consortium est proposé pour inclure un grand nombre des participants du secteur privé sur une base volontaire, v compris les opérateurs mobiles existants (ORM et ERMV), sociétés d'infrastructures, investisseurs en capitaux propres privés, FSI et les acteurs OTT.

L'approche du consortium n'est pas différente de ce qui est proposé ou mis en œuvre dans d'autres pays, mais suggère une échelle beaucoup plus grande.

Quels que soient ses motifs, le gouvernement fonde beaucoup d'espoirs sur un modèle non éprouvé.

Si le projet va de l'avant tel que proposé dans le livre blanc, il aura des répercussions sur la structure du secteur et l'économie du pays.

Le rôle crucial que jouent les services mobiles à large bande dans l'économie mondial et, en particulier, dans les économies des marchés avancés sur le plan du développement comme l'Afrique du sud devrait être examiné attentivement.

Autres moyens de réaliser les objectifs

Combler l'écart de connectivité représente un défi énorme. En fin de compte, cela ne peut être surmonté que par grâce à une étroite collaboration. Le secteur privé et le secteur public ont chacun un important rôle à jouer dans l'amélioration de l'analyse de rentabilité pour étendre la couverture du réseau mobile aux zones non desservies et mal desservies.

L'une des préoccupations majeures qui doit être prise en compte par les réseaux de gros est le coût apparent du dédoublement de réseau et le manque de couverture rurale.

Cependant, les opérateurs mobiles affichent déjà une volonté de trouver l'équilibre entre concurrence et

coopération pour les investissements dans l'infrastructure en signant des accords de partage des infrastructures sur une base volontaire. Ils explorent également de nouveaux modèles d'affaires avec des tiers pour partager le coût et le risque d'investissement dans les zones rurales et éloignées.

Les objectifs sont effectivement ambitieux quand les gouvernements proposent le déploiement du réseau de gros pour améliorer la couverture. Mais, comme le souligne le présent rapport, s'engager sur cette voie constitue un pari sur la capacité de connecter ceux qui ne le sont pas encore.

La meilleure démarche pour les gouvernements, les régulateurs et les opérateurs serait de collaborer sur les solutions à long terme. Les éléments de base pouvant contribuer à cet objectif sont:

- Accès assuré et économique au spectre à basse fréquence.
- Soutien au réaménagement du spectre.
- Soutien à toutes les formes de partage volontaire des infrastructures.
- Elimination des taxes spécifiques au secteur sur les opérateurs, fournisseurs et consommateurs.
- Accès non discriminatoire aux infrastructures publiques.

- Soutien aux processus de planification et administratif rationalisés.
- Assouplissement des exigences relatives à la qualité des services.
- Politique adéquate de concurrence adaptée à la situation, notamment en ce qui concerne la structure du marché.
- Soutien aux modèles d'affaires comportant plusieurs aspects, tels que l'exonération et les services de données subventionnés.

Pour en savoir plus, veuillez consulter :

www.gsma.com/mobilefordevelopment/programme/connected-society/unlocking-rural-coverage-enablerscommercially-sustainable-mobile-network-expansion





SIEGE SOCIAL DE LA GSMA

Floor 2 The Walbrook Building 25 Walbrook London EC4N 8AF United Kingdom Tel: +44 (0)20 7356 0600

Fax: +44 (0)20 7356 0600